

# LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

UN JEU  
"MORTEL"  
À QUATRE  
MAINS

*JOURNÉE D'ÉTUDES*

*25 JANVIER 2024*

# LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

## UN JEU "MORTEL" À QUATRE MAINS

09h30 - 10h00 : Accueil

10h00 - 10h10 : Mots de bienvenue

Géraldine Bugnon, Professeure, Chaire francophone de Travail social et politiques sociales, Université de Fribourg.

Philippe Gnaegi, Directeur Pro Familia Suisse, et Chargé de cours à l'Université de Fribourg.

10h10 - 10h25 : L'approche politique du harcèlement scolaire.

Crystal Graf, Conseillère d'État, Département de la formation, de la digitalisation et des sports, Canton de Neuchâtel.

10h25 - 10h45 : Conférence introductive

Vivianne Châtel, MER, Chaire francophone de Travail social et politiques sociales, Université de Fribourg.

10h45 - 12h15 : Conférences

Olivier Boillat, Président du tribunal des mineurs du canton de Genève → *Les aspects juridiques*

Daniel Favre, Responsable prévention Criminalité, Police neuchâteloise → *Les aspects préventifs*

Marie-Pierre Van Mullem & Christiane Müller, Présidente et Secrétaire générale de l'Association vaudoise des parents d'élèves, Lausanne → *Les aspects parentaux*

12h15 - 13h15 : Repas

13h15 - 14h15 : Conférences

Monique Roiné, Directrice, & Amélie Rochais, Coordinatrice KiVa, Institut international de Lancy → *Mise en pratique d'un programme de prévention et de gestion contre le harcèlement scolaire*

Jean Zermatten, ancien Président du tribunal des mineurs du canton du Valais et ancien Président du Comité ONU des Droits de l'enfant, & Zoe Moody, Professeure à la HEP-VS et Collaboratrice scientifique au Centre interfacultaire des Droits de l'enfant de l'Université de Genève → *Bonnes pratiques en Suisse et perspectives internationales*

14h15 - 15h00 : Discussion avec le public

15h00 - 15h15 : Synthèse

Marc-Henry Soulet, Professeur émérite, Université de Fribourg.

# LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

## UN JEU "MORTEL" À QUATRE MAINS

Marion, 13 ans (février 2013) ;  
Matteo, 13 ans (février 2013) ;  
Alexandre, 14 ans (février 2013) ;  
Émilie, 17 ans (décembre 2015) ;  
Céline, 13 ans (juin 2017) ;  
Evaëlle, 11 ans (juin 2019) ;  
Maëlle, 14 ans (janvier 2020) ;  
Dinah, 14 ans (octobre 2021) ;  
Lucas, 13 ans (janvier 2023) ;  
Lindsay, 13 ans (mai 2023).

Des enfants qui ont mis fin à leur jour suite au harcèlement de leurs camarades en classe et / ou sur les réseaux sociaux. Nous leur dédions cette journée d'études.

Si, en août 2018, une juge d'instruction pouvait rendre un non-lieu considérant que les actes subis par Marion s'inscrivaient dans la droite ligne des «jeux» entre collégien(ne)s ou de ce que d'autres appelleraient «des chamailleries d'adolescent(e)s» et ne pouvaient désigner une situation de harcèlement, non-lieu confirmé en cassation en mai 2021 ; il est évident aujourd'hui que le harcèlement scolaire a gagné non seulement en intensité, mais aussi en inquiétude. «En Suisse, environ trois enfants par classe sont exposé-e-s au harcèlement scolaire», selon le site StopSuicide, avec très peu de dénonciation des faits (moins de 15%).

Bien que le harcèlement ne s'arrête pas aux portes de l'école (il se retrouve dans tous les espaces de vie sociale), cette journée d'études se centrera sur le harcèlement scolaire, celui-ci se déroulant dans le contexte notamment de développement de l'enfant et de «dé-civilisation», c'est-à-dire d'incapacité à gérer les frustrations, les colères, d'inacceptation des différences, etc., et se définissant, selon le psychologue Dan Orweus, comme une conduite «(i) agressive avec une intention nuisible, (ii) répétitive et (iii) traduisant une relation sociale et dissymétrique entre agresseur-e(-s) et victime(s)».

En fait, le harcèlement scolaire qui empêche les élèves, notamment victimes, d'«apprendre en toute sécurité», se joue à quatre mains : les harceleur(se)s, la(es) victime(s), les professionnel(le)s et les spectateur(trice)s. Les agresseur(se)s, en effet, rencontrent un terreau favorable au harcèlement dans un contexte de plus en plus fort d'indifférence à Autrui, d'enfermement sur soi et d'humiliation d'Autrui. Si le harcèlement représente aujourd'hui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un problème majeur de santé publique, il matérialise aussi un enjeu majeur de cohésion sociale et de bien-vivre-ensemble.

Des intervenant-e-s, issu-e-s à la fois du monde universitaire et des milieux professionnels, lors de cette journée organisée par la Chaire de Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg et Pro Familia Suisse, s'interrogeront sur cette thématique qui concerne à la fois les milieux de l'éducation, du travail social, du politique et du juridique, ainsi que les associations de parents, etc.

# LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

## UN JEU "MORTEL" À QUATRE MAINS

### ***Lieu de la manifestation***

Campus Miséricorde, MIS 03, Auditoire A  
Université de Fribourg  
Avenue de l'Europe, 20  
1700 Fribourg

### ***Informations et formulaire d'inscription***

[www.unifr.ch/travsoc/fr](http://www.unifr.ch/travsoc/fr)

### ***Modalités de participation***

Inscriptions jusqu'au 12 janvier 2024  
CHF 160,- par personne (accueil et repas compris)

### ***Contact***

Mme Séverine Moll-Laupier  
026 300 77 86  
[severine.moll-lauper@unifr.ch](mailto:severine.moll-lauper@unifr.ch)